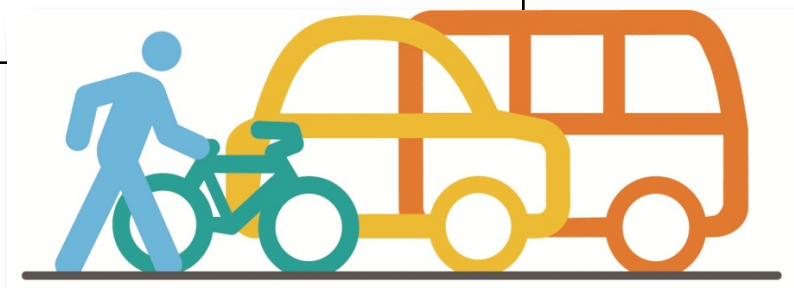


Commission
Développement
Durable

Projet Eco Mobilité Propreté Rhône-Alpes

Restitution enquête entreprises

Novembre 2015



Le contexte

Le projet Eco Mobilité Propreté Rhône-Alpes a trois objectifs :

- **Sociétal:** améliorer les déplacements des salariés et favoriser l'accès aux clients
- **Règlementaire:** le durcissement de la loi sur la transition énergétique incite les entreprises à mettre en place des plans de mobilité. A l'instar des plans de déplacements inter-entreprises, un plan de mobilité pour le secteur anticiperait cette réglementation et permettrait aux entreprises de la branche de prendre en compte cette évolution.
- **Innovation:** Réfléchir en amont les changements à venir et trouver des solutions adaptées propres à la branche



Composition et représentativité de l'échantillon

- **58 entreprises** ont répondu au questionnaire sur environ **550 entreprises sollicitées**, dont 400 entreprises adhérentes au SPENRA.
- Ce qui **représente 10,5 % des entreprises** présentes en Rhône-Alpes
- **7 entretiens réalisés** pour compléter l'analyse



- Une représentativité par zone géographique:

Départements	% d'entreprises ayant répondu par département	% d'établissements répertoriés par département
RHONE	33%	36%
ISERE	21%	20%
SAVOIE	21%	10%
LOIRE	12%	7%
HAUTE SAVOIE	5%	15%
AIN	3%	5%
DROME	2%	5%
ARDECHE	0%	2%
Non Réponse	3%	=

- Une sur représentativité des entreprises de 10 salariés et plus

Taille de l'entreprise	% d'entreprises ayant répondu en fonction de leur taille	% d'entreprises en Rhône-Alpes en fonction de leur taille
Moins de 10 salariés	24%	68%
Entre 10 et 49 salariés	52%	23%
Entre 50 et 99 salariés	10%	4%
Entre 100 et 249 salariés	5%	4%
250 salariés et plus	9%	1%
Total	100%	100%

En rouge :
sous
représentation
dans
l'échantillon
En Bleu : sur
représentation
dans
l'échantillon



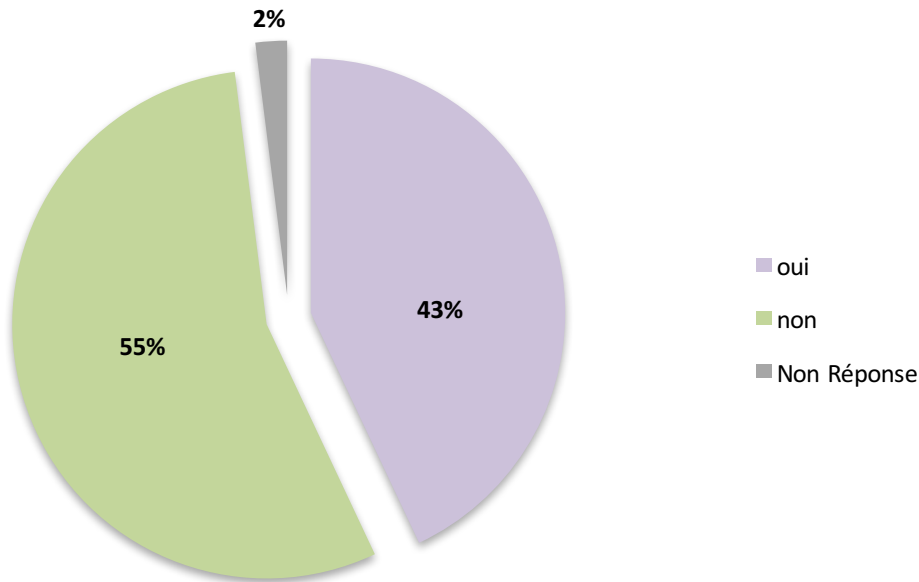
Organisation du Travail

- **Temps Partiel/plein** : Lien entre le moyen de déplacement et nature du contrat de travail
Plus le salarié effectue des heures plus il devient indispensable d'être motorisé ou d'avoir un permis conduire
- **Week-end**: 96,5% des entreprises sont amenées à effectuer des prestations le samedi
40% des entreprises interviennent « tout le temps » ou « souvent » le Week-end
- Pour 67% des entreprises interrogées, les interventions ont surtout lieu le matin contre 5% des entreprises pour qui les interventions se déroulent majoritairement le soir. C'est donc essentiellement l'horaire de début tôt le matin (entre 5h et 7h) sur lequel doivent porter les solutions en priorité.
- **Durée d'une prestation**: La durée moyenne d'une prestation se situe entre 1 et 2h pour 60,3% des entreprises interrogées.
- **Déplacements sur chantiers**: Pour 62% des entreprises interrogées, les salariés se déplacent seuls sur les chantiers.



La problématique déplacement pour les entreprises

43% identifient les déplacements comme une problématique réelle, ce qui représente pratiquement 1 entreprise interrogée sur 2.

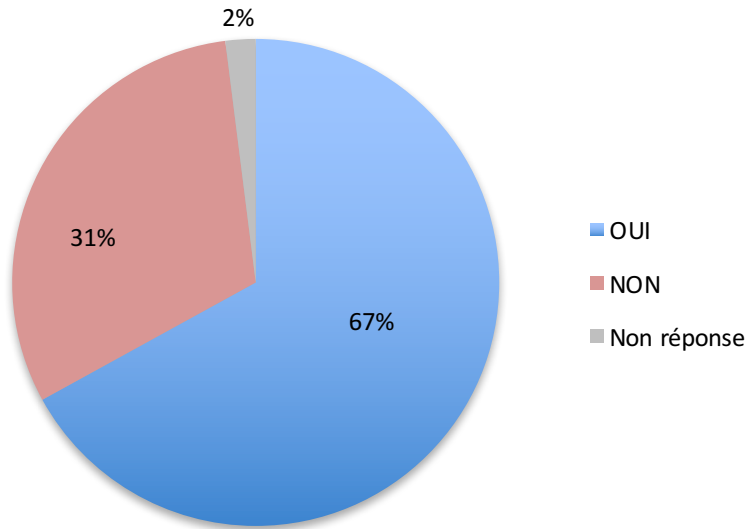


La problématique déplacement pour les entreprises

67% des entreprises interrogées sont préoccupées par l'amélioration des déplacements de leurs salariés.

Les motivations principales :

- « Améliorer la qualité de vie des salariés » pour environ 32% des entreprises ayant répondu
- « Rendre l'accès plus facile à certains clients » (23%)
- « Faire des économies sur le poste déplacement » pour 21% des entreprises
- « Limiter les retards » et « l'absentéisme dus aux transports » arrivent en 4^{ème} position pour 13% des entreprises



Les difficultés issues de la mobilité

Même si une part des entreprises n'identifie pas de problématique déplacement en tant que tel:

- Elles reconnaissent certaines difficultés liées à cette question: (les 4 principales)

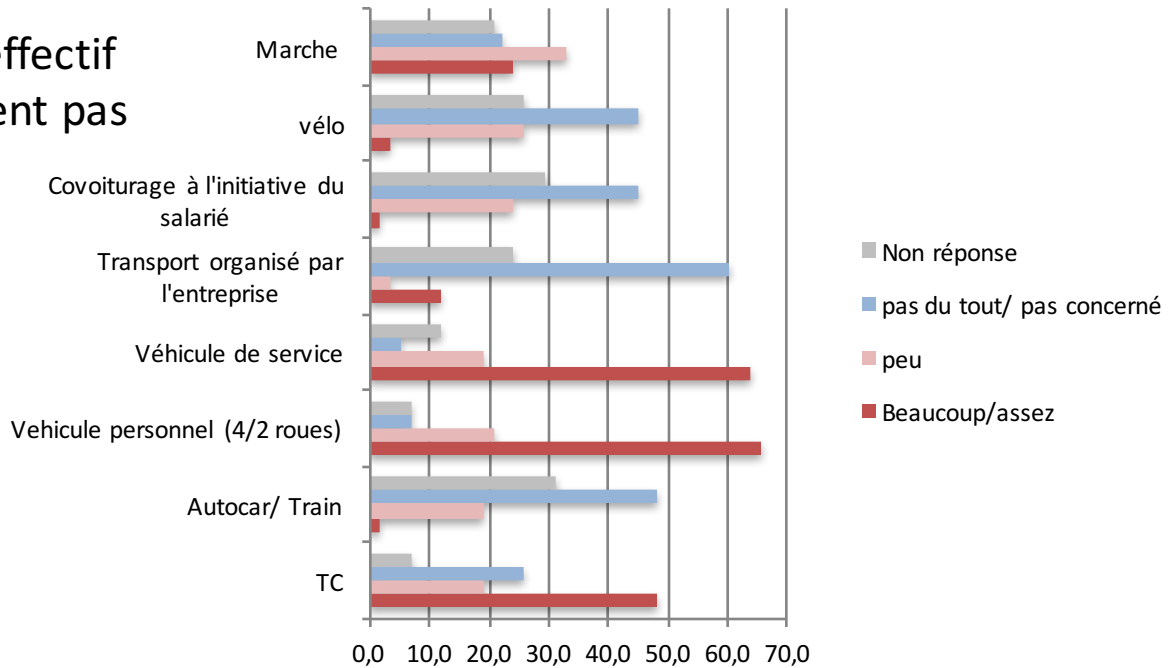
CAUSES	%
Difficultés d'embauche à cause de la problématique transports	19,3
Difficulté d'accès à certains clients (trop éloignés/ mal desservis/ horaires décalés)	18,0
Retards	12,7
Coût des transports élevé	12,0

- Elles ont intégré la problématique dans leur fonctionnement :
 - Sélection à l'embauche sur le critère : distance domicile/travail et moyen de transport et lors des affectations (86% des entreprises interrogées attribuent des chantiers en fonction de ce critère)
 - Optimisation des tournées : géolocalisation/ calculs trajets/ smartphone...



Les modes de déplacements

- Importance et nécessité du permis de conduire qui répond à 2 problématiques : celle du client ou du salarié excentré et/ou mal desservi
- Nécessité renforcée pour certaines entreprises pour qui le véhicule de service fait office de local de stockage matériel/produits
- Flotte de véhicules pour 52 entreprises sur 58
- Pour autant environ 23% de l'effectif salarié de l'échantillon, n'auraient pas de permis de conduire
- Les moyens alternatifs utilisés :
 - Transports en commun
 - Marche



Les solutions envisageables

Solutions abordées dans l'enquête

Concertation avec les PDIE existants

Améliorer les dessertes en transports en commun

Réduction abonnement transports en commun

Formation utilisation transports en commun

Site de covoiturage dédié

Information Nouvelles Technologies

Vélo ou triporteur électrique

Voiture électrique

Mutualiser les flottes de véhicules

Appui expert pour les entreprises

Travail en journée

Solutions non abordées dans l'enquête

Transport à la demande (TAD)

Auto Stop secteur de la propreté

Voiture sans permis



Conclusion de l'étude « Entreprises »

- ✓ **Trois actions sont à mener auprès des Autorités Organisatrices du Transport (AOT) et des opérateurs de transports :**
 - L'amélioration des dessertes en transports en communs
 - La réduction de l'abonnement transports en communs, ou le développement de nouvelles solutions liées à l'offre de services en modes de déplacements disponibles pour les entreprises
 - Une réflexion sur le transport à la demande (TAD)

- ✓ **Trois opérations sont en liens directs avec les collectivités territoriales et les dispositifs mis en place dans le cadre de PDIE déjà existants :**
 - Site de covoiturage dédié
 - Intervention auprès des PDIE existants
 - Information sur les nouvelles technologies mise en place sur la mobilité par les organismes publics qui pourra être complétée par une information sur l'offre privée existante



Et maintenant ?

- A ce stade, les solutions retenues ou à développer **ne justifient pas la création d'une structure dédiée** au projet mobilité (de type association par exemple) :
 - L'équipe projet associée à la commission DD du SPENRA propose dans un premier temps **développer des partenariats** auprès :
 - Des acteurs organisateurs des transports en communs
 - Des acteurs publics de la mobilité
 - Des acteurs privés proposant des solutions de mobilité innovantes
- En complément, cette première enquête basée sur les représentations des entreprises a révélé **qu'une enquête « salariés » serait pertinente** afin d'enrichir cette première analyse et détailler un plan d'actions adapté.



Focus sur l'enquête « salariés »

Nous prévoyons de réaliser une enquête quantitative et qualitative auprès des agents de propreté sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Cette enquête a un objectif double :

- Rapprocher les représentations des entreprises des réponses des salariés sur leurs déplacements ;
- Croiser les solutions envisagées par les entreprises à celles exprimées par les salariés.

Ces deux études doivent permettre de trouver des solutions adaptées tant aux entreprises qu'aux salariés des entreprises de la branche propreté.

